

SAUVEGARDE ET PROTECTION DE LA CORNICHE NAZAIRIENNE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Association loi 1901, agréée par arrêté préfectoral du 02/12/2013
siège social: 110 rue Ferdinand Buisson 44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. 02 40 70 18 41 - Site: www.spcne.org - Mail: spcne44@yahoo.fr

Membre de l'U.D.P.N. 44 agréée par arrêté préfectoral du 04/12/2012

Le compte rendu de la réunion du 10 septembre n'ayant reçu aucune remarque est adopté.
A l'ordre du jour, ajouter : Projet de constructions rue Salengro.

Compte rendu de réunion
Mardi 08 octobre 2019
Maison des Associations
« AGORA 1901 » salle 1
2 bis rue Albert de Mun
44600 Saint-Nazaire

1. **PARC EOLIEN EN MER sur le BANC DE GUERANDE :**

- Rencontre avec la chef de projet EDF Energies Nouvelles et un expert le 18/09/2019 de 14h à 15h pour une réunion technique à Agora. Le vice-président SPCNE qui avait demandé cette réunion technique a obtenu les réponses aux questions qu'il se posait. La conception des éléments internes des fûts est impressionnante, en qualité des composants et en capacité. Mais, notre vice-président maintient que l'entretien et le fonctionnement de ces éléments pour les 80 éoliennes consomment à eux seuls la production d'une éolienne. Il maintient aussi que le facteur de charge ne sera que de 40 % au début du fonctionnement et de 20 % à la fin, la durée de vie des éoliennes n'étant que de 20 ans.
- Réunion publique d'information par RTE, sur le raccordement du parc offshore le 18/09/2019, salle du Courtil Brécard à St-Marc. Présence de SPCNE. Les travaux provoqueront obligatoirement des perturbations pour les riverains. Les travaux de génie civil sur la plage de la Courance ont commencé, une tranchée de 2,50 m de profondeur va être creusée, des fourreaux de 75 cm de diamètre vont y être posés, ils contiendront le câble de 30 cm de diamètre.
- Lancement officiel de la construction du parc le 19/09/2019 alvéole 12 de la base sous-marine. Présence SPCNE. Cérémonie traditionnelle, le budget global du champ des 80 éoliennes est de 2 milliards d'euros. On se pose toujours la question de la pertinence d'une si grosse dépense pour un apport de 480 mégawatts. Cela répond à un engagement politique d'augmenter la part de l'énergie renouvelable, mais cela risque de coûter très cher au contribuable et au consommateur. Il y aurait peut-être une meilleure façon d'utiliser ces sommes, pour réduire la consommation ou pour améliorer les installations existantes.

2. **Permis de construire au 67 rue Marcel Sembat :**

Un adhérent sollicite SPCNE pour étudier un permis de construire sur un terrain, 67 rue Marcel Sembat, situé sur une propriété qui a été découpée avec 2 terrains constructibles à l'arrière de la maison existante. Le permis a été accordé début août, la maison devrait occuper la quasi-totalité du terrain avec 3 côtés mitoyens. Le Président est allé à la Mairie pour consulter ce PDC et n'a noté qu'une différence de hauteur par rapport à la construction voisine mais qui est acceptable au regard du PLU.

3. **CONSTRUCTION 114 rue Ferdinand Buisson :**

Un permis de démolition déposé le 15 juillet par la propriétaire du n° 112 de la rue Ferdinand Buisson, de la Citerne (11 m²) (plutôt du château d'eau construit en 1917 pour alimenter le Camp de toile n°2 des Américains (guerre 1914-1918) à Saint-Nazaire), affiché en mairie le 05 août 2019 a été affiché sur le devant de la propriété de 22 septembre. Impossible de le consulter, le délai de 2 mois étant dépassé. Une riveraine se demande s'il ne faudrait pas préserver ce château d'eau en fond de parcelle mais situé sur un terrain privé. La décision revient au propriétaire.

La démolition de la maison et des dépendances du n°114 rue F.Buisson, est envisagée en octobre-novembre.

4. **SITUATION SANITAIRE sur le TERRITOIRE de la CARENE :**

Suite à la réunion d'information sur la situation sanitaire défavorable au regard des habitants de La Carene, le 10/09/2019, la DREAL accepte de lancer des analyses autour de sites, près des habitations alors que les études ne se faisaient jusqu'alors qu'à l'intérieur des sites. Les collectifs restent vigilants.

Nous avons reçu le 26 septembre, un courrier du 19 sept. 2019 adressée au Premier Ministre E.PHILIPPE, par Audrey DUFEU SCHUBERT concernant la Création d'un comité de pilotage d'un plan d'action élargie de prévention de la CARENE, vis à vis de la situation sanitaire d'une partie du territoire de la CARENE. SPCNE va répondre à la députée pour lui rappeler que les entreprises qui doivent faire l'objet des études ne se limitent pas aux sites SEVESO de Montoir et Donges mais aussi les gros donneurs d'ordre de St-Nazaire.

5. **CONSEILS DE QUARTIERS :**

SPCNE a assisté à la **séance inter conseils citoyens**, le 28/09/2019 alvéole 12 de la base sous-marine. Séance intéressante avec la présentation des projets des 7 conseils citoyens des quartiers et des groupes « Contrat de ville ».

Quartier St Marc, Bollardière, Clos du vigneau :

- Le groupe de travail « valorisation du patrimoine » s'est retrouvé le dimanche 6 octobre à 14h30 au parking de la plage des Jaunais avec Sylvain Hermans de l'association Forteresse pour une rando découverte des points d'appui de la défense de la forteresse, avec la présentation au fil de la marche des éléments du patrimoine militaire présents à St Marc (blockhaus, tobrouks ou postes d'observation).
- 2^{ème} plénière du CCQ a lieu le jeudi 17 octobre de 18h30 à 20h30 salle Courtil Brécard.

Quartier Porcé - Kerlédé - Front de mer- Parc paysager :

Le conseil citoyens de quartiers Porcé , Kerlédé, Front de mer , Parc paysager organise le samedi 12 octobre dès 10h « En automne , le Parc fête la nature ».

6. **SALENGRO :**

Le collectif « Vivre en Harmonie à St-Nazaire », a reçu une réponse négative de la Mairie à sa demande de recours gracieux pour la construction des immeubles rue Salengro. Ils ont déposé un recours au Tribunal Administratif de Nantes début septembre, en reprenant les éléments du premier dossier et des ajouts, notamment concernant la suppression des places de parking sur l'espace public.

7. **UDPN 44 :**

- CA du 01/10/2019. Le président UDPN 44 était aussi présent à la réunion d'information sur la situation sanitaire défavorable au regard des habitants de La Carene, le 10/09/2019. Il doit faire un courrier à la ministre de la santé.
- Reçu une invitation à la Commission de Suivi du Site des Ecossiernes qui aura lieu le 16 octobre 2019. SPCNE représentera l'UDPN 44 à cette CSS. Celle-ci ne s'est encore jamais réunie, SPCNE et UDPN 44 ont fait plusieurs courriers en 2018 et 2019 pour demander l'activation de cette commission, prescrite par arrêté préfectoral en 2015. A une semaine de la réunion, aucun document ne nous est parvenu, le président doit contacter la sous-préfecture pour obtenir les bilans depuis 2015.

8. **COURRIERS :**

- Reçu, par courrier, le 16/09/2019, le compte rendu ainsi que le diaporama présenté lors de la réunion du 06/06/2019 de la CSS de Cuneix ainsi que le compte rendu de la CSS de Kéraline et le diaporama présenté à la réunion du 25 juin dernier.

9. **DIVERS :**

Une adhérente évoque l'annulation du projet de port de plaisance envisagé par le maire de St-Nazaire. La dernière étude pilotée par l'Agence de Développement de la Région de Saint-Nazaire a montré une forte hausse du coût par rapport à ce qui était envisagé à cause d'une pollution du sol, principalement des hydrocarbures. SPCNE va demander à avoir connaissance de ce rapport.

Prochaine réunion mensuelle le mardi 12 novembre 2019 à 18h salle 1 Maison des Associations, St Nazaire.

Fait à Saint-Nazaire, le 08 octobre 2019
Le Président de la SPCNE,